

4.6.2 Martial Maciel Degollado (1920 - 2008)

Fondateur charismatique des Légionnaires du Christ et...pédocriminel.

Fondateur des légionnaires du Christ, une structure de l'église catholique formant des centaines de jeunes hommes en vue de la prêtrise, Marcial Maciel a organisé méthodiquement la coupure entre ces jeunes séminaristes et leurs familles ainsi que leur totale dépendance au « Père » qu'il incarnait. Auteur sur certains d'entre eux d'agressions sexuelles et de viols pendant des dizaines d'années et mort avant d'avoir été jugé, Marcial Maciel a réussi à anesthésier les consciences de tous ceux qui auraient pu l'arrêter dans ses crimes, et notamment au Vatican.



Comment Marcial Maciel a-t-il pu sévir 64 ans sans être arrêté et condamné ?

De fait, les victimes de Marcial Maciel sont sans doute en grand nombre au sein de la Légion du Christ depuis sa création en 1941. Selon le cardinal brésilien Joao Braz de Aviz dans l'hebdomadaire catholique espagnol Vida Nueva, les agissements criminels de Maciel ont été remontés au Vatican dès 1943 ! Que s'est-il donc passé et comment ce prédateur a-t-il réussi à maintenir une telle chape de plomb ? Nous allons tenter, dans cet article, de mettre en lumière ce qui a permis ces crimes au cœur de l'église catholique.

Des éléments sur sa vie en quelques tableaux

Sa vie commence en 1920 au Mexique, au moment des persécutions contre les Cristeros. Un de ses amis de 14 ans sera tué pour avoir refusé de quitter la religion chrétienne. Cet événement aurait suscité dans son esprit la création de la Légion. A 16 ans, il entre dans un séminaire clandestin.

En 1938, les supérieurs du séminaire s'opposent à la création de la Légion et l'excluent. Il poursuit sa formation dans un autre séminaire dont il est également exclu. Nouveau changement de séminaire, nouvelle exclusion...Finalement, en 1940, c'est son évêque qui demande à Marcial Maciel de lancer une congrégation. Il est ordonné prêtre par son oncle...en 1944 à Mexico.

En 1948, le « père » Maciel est accusé de mensonges, alcoolisme, séquestration de jeunes séminaristes, trafic de drogues et négligence dans la formation des séminaristes.

Le Vatican demande à l'évêque du lieu de dissoudre la congrégation. Marcial Maciel voit alors le cardinal de la Congrégation pour les religieux qui annule la dissolution.

Dans un sentiment d'impunité, Maciel développe la Légion du Christ. En 1954, un séminariste et un prêtre de Mexico raconte au cardinal Valerio Valeri que Maciel se drogue et a des « comportements inappropriés » avec de jeunes garçons. Le cardinal Valeri suspend Maciel de ses fonctions.

Une enquête apostolique est lancée en 1959 mais **fini par un non-lieu**. Les jeunes interrogés avouèrent bien plus tard avoir menti pour protéger Maciel. Le décret de réhabilitation est signé (sans autorisation) par un cardinal (Micara) entre la mort de Pie XII et l'arrivée de Jean XXIII.

En résumé

- *Exclu de plusieurs séminaires, il est tout même ordonné prêtre... par son oncle.*
- *Accusé d'alcoolisme, de consommation de drogues, de pédocriminalité, il est simplement suspendu de ses fonctions et puis, finalement, réhabilité par le biais d'un mensonge collectif.*
- *Le décret qui le réhabilite est signé entre la mort de Pie XII et l'arrivée de Jean XXIII c'est-à-dire sans autorité légitime en place.*

Pendant 40 ans, il va devenir le chef de plus en plus incontesté d'une organisation accueillant de jeunes hommes voulant se donner à Dieu dans le sacerdoce et qui deviendront, pour certains, des victimes abusées, violées, trahies. Pendant cette longue période, toutes les plaintes et accusations seront immédiatement attaquées par la Légion du Christ et considérées comme des calomnies dirigées contre le saint homme que devient peu à peu Martial Maciel.

Les séminaristes de la Légion du Christ font vœu de chasteté mais aussi vœu de pauvreté (ils versent tout ce qu'ils ont) et même vœu de silence. Il est strictement interdit de critiquer ses supérieurs et notamment Maciel que les séminaristes doivent appeler « nuestro padre ». Les séminaristes se confessent à leur supérieur ce qui est interdit depuis des siècles dans l'église catholique pour des raisons ici évidentes... Une surveillance interne redoutable enferme littéralement ces jeunes hommes dans une maison très organisée pour l'abus sexuel. La confession permet d'éditer des fiches sur chacun et aurait servi à de multiples pressions.

En 1997, le journal américain « The Hartford Courant » publie un article accusant Maciel. Ce sont huit prêtres, membres de la Légion du Christ qui l'accusent de viols quand ils étaient adolescents et qui sollicitent l'intervention du Vatican en 1998. Or, à la surprise des victimes, **Jean-Paul II bloque cette demande en 1999**. Plusieurs raisons sont avancées à postériori :

D'abord, le cardinal secrétaire d'Etat Angelo Sodano et le secrétaire personnel du Pape Stanislaw Dziwisz ont-ils transmis les dossiers au Pape ? Nul ne le sait à part eux qui soutenaient ouvertement Maciel contre vents et marées.

**Cardinal
Angelo Sodano**



**Cardinal Stanislaw
Dziwisz**



D'autres raisons sont avancées :

- **La Légion du Christ est une puissance financière et patrimoniale très importante** et plusieurs interventions au profit du Vatican ont permis de financer des actions ou son budget.
- **La congrégation affiche 700 prêtres et 3 000 séminaristes** mais aussi une association, « le Regnum Christi » regroupant des dizaines de milliers de membres laïcs. « On juge un arbre à ses fruits » comment penser qu'un tel arbre a pour fondateur un pédocriminel ?
- **Jean-Paul II a vécu sous le joug soviétique** et certains prêtres polonais étaient accusés de pédophilie pour mieux les écarter et les faire disparaître. Il en gardera certainement un doute sur les accusations de pédophilie.
- **Les dirigeants de la Légion sont très influents à Rome** et certains, comme le cardinal Angelo Sodano, secrétaire d'État du Saint-Siège, se sont opposés formellement à l'enquête que voulait mener le cardinal Ratzinger, futur Benoît XVI.
- **Enfin, Maciel a toujours proclamé son innocence** avec force en développant les arguments spirituels du combat contre Satan, menteur, tricheur, cherchant à détruire la sainteté.

Jean-Paul II est présent pour les 60 ans de prêtrise de Maciel en novembre 2004 alors que l'absence du cardinal Joseph Ratzinger est notée. Le discours de Jean-Paul II est plein d'éloges : « *J'adresse tout d'abord mon salut affectueux au cher Père Maciel, que j'accompagne volontiers de mes vœux les plus cordiaux pour un ministère sacerdotal empli des dons de l'Esprit Saint.* »



En 2005, le nouveau Pape Benoît XVI écarte Maciel, 85 ans, de tout ministère public en lui demandant de mener "une vie discrète de prière et de pénitence". Il n'est pas excommunié ni dénoncé à la police ni même réduit à l'état laïc. Pas d'arrestation ni de jugement.

Plusieurs prêtres quittent la congrégation en 2009 pour dénoncer les manquements de leurs responsables dans le traitement des nombreuses plaintes concernant Maciel.

Le 15 mars 2010, la Légion du Christ annonce la fin de l'enquête lancée le 15 juillet 2009. Dans un communiqué signé par tous ses dirigeants, la Légion du Christ confirme que Maciel a abusé et violé des séminaristes mineurs. Ils ajoutent : « **Nous voulons demander pardon à toutes les personnes qui l'ont accusé dans le passé, que nous n'avons pas cru et que nous n'avons pas su écouter, car à cette époque nous ne pouvions pas imaginer de tels comportements.** »

Le 30 avril 2010, les évêques chargés de l'enquête apostolique font état de comportements très graves et objectivement immoraux de Maciel à travers des témoignages incontestables mettant à la lumière « **une vie sans scrupules et sans authentique sentiment religieux** ».

Quelles complicités ?

Il est indiscutable que Maciel a bénéficié de nombreuses complicités. Des victimes du fondateur et d'anciens légionnaires n'ont en effet cessé d'affirmer que de telles complicités ont existé jusqu'au niveau le plus élevé du Vatican, sous les différents papes, pendant soixante ans. Mais, jusqu'ici, la lumière n'a jamais vraiment été faite. Si le Vatican était informé des crimes perpétrés par Maciel pourquoi n'a-t-il pas réagi plus tôt ? Et qui est responsable de cette omerta ?

Rédigé par François Debelle février 2020

Pour aller plus loin :

Un reportage : https://www.youtube.com/watch?time_continue=12&v=gq0DI-pWosk&feature=emb_logo

Nos sources :

- Article de *La croix* - Paula Boyer – 4 janvier 2019 : « Légion du Christ : le Vatican était informé dès... 1943 »
- Article de *La Vie* du 11 mai 2010 de Jean Mercier : « L'incroyable saga de Marcial Maciel, le padre qui bernait les papes »
- Article *Journal La Croix* du 21 mai 2006 - Jean-Marie GUENOIS : « Le Vatican sanctionne le fondateur des Légionnaires du Christ »
- Article *La vie* - Publié le 30 septembre 2011- Natalia Trouiller – « Coup de tonnerre chez les légionnaires du Christ avec la démission de Jesús Colina »
- Wikipédia : Marcial Maciel Degollado, https://fr.wikipedia.org/wiki/Marcial_Maciel_Degollado
- Communiqué du Saint-Siège du 19 mai 2006 – site du Vatican.
- Communiqué de la Légion du Christ à la suite de la réaction du Saint-Siège du 19 mai 2006
- Site du Regnum Christi : <http://regnumchristi.fr/histoire>